

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION
DU CONSEIL MÉDICAL DÉPARTEMENTAL**

**La préfète du Loiret
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 321-1, L. 321-2, L. 321-3, L. 452-38 et L. 821-1,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, notamment les articles 1er, 5-1, 6-1 et suivants,

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatifs au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales,

Vu le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant Mme Sophie BROCAS, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret,

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 portant délégation de signature à M. Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général de la préfecture du Loiret,

Vu les arrêtés préfectoraux portant modification de la composition du Conseil médical départemental (des collectivités affiliées et non affiliées au Centre de Gestion du Loiret) en dates des 5 juin 2023, 28 septembre 2023 et 9 janvier 2024 ;

Vu la liste de médecins agréés établie dans le département du Loiret,

Vu les élections du 8 décembre 2022 pour le renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu les désignations réalisées, s'agissant de leurs représentants, par les représentants des collectivités ou des établissements affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu les désignations réalisées par les organisations syndicales s'agissant des représentants du personnel pour les fonctionnaires des collectivités ou des établissements affiliés et non affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu la demande du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret du 15 mai 2024 relative au changement d'un médecin suppléant,

Vu la demande du SDIS du 21 juin 2024 relative au changement d'un représentant de l'établissement public titulaire et de la rectification des représentants du personnel suite à leurs sur-représentations,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Monsieur le médecin agréé Thierry MILLET, médecin suppléant, est remplacé par Monsieur le médecin agréé Patrice RUET.

Monsieur Alain GRANDPIERRE, représentant de l'établissement public du SDIS, titulaire, est remplacé par Monsieur Philippe VACHER.

Le nombre de représentants du personnel du SDIS est réduit suite à leurs sur-représentations.

Les autres membres restent inchangés.

En conséquence, l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2024 est modifié comme suit :

- **Médecins agréés (formation restreinte et formation plénière)**

Sont désignés pour siéger au conseil médical départemental :

Titulaires :

- M. le Docteur Jean-Louis GUICHARD
- Mme le Docteur Elisabeth DUTRAY-WINES
- Mme le Docteur Françoise GISSOT-LAGACHERIE

Suppléant :

- M. le Docteur Patrice RUET

La présidence du conseil médical est assurée par le Docteur Jean-Louis GUICHARD.

- **Représentants de la collectivité ou de l'établissement public pour les collectivités et établissements affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret**

Ont été désignés parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au centre de gestion par un vote des représentants de ces collectivités au conseil d'administration du centre de gestion :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Valérie MARTIN maire de Lorris	- M. Jean-Michel PELLE adjoint au maire d'Olivet - M. Joël TURPIN maire de Saint Martin d'Abbat
- M. Gérard BRICHARD maire de Desmonts	- M. William RIVIERE maire de la Neuville sur Essonne - Mme Véronique DESNOUES adjointe au maire de Saint-Jean de la Ruelle

- **Représentants du personnel pour les fonctionnaires des collectivités ou des établissements affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret**

Ont été désignés par chacune des deux organisations syndicales disposant du plus grand nombre de sièges au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard de l'agent dont le cas est examiné, parmi les électeurs à cette commission administrative paritaire :

Catégorie A

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Sophie FOURNIER - Mme Karine BOUQUET	- M. Bruno GENESTRE - non désigné - Mme Céline SAMBA-KONG - Mme Sylvie DRAMAILLER

Catégorie B

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Marie MARIÉ	- M. Stéphane LUCAS - non désigné
- Mme Marjolaine CAVOIZY	- M. Christophe CLEMENT - M. Mehdi CHAMI

Catégorie C

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- M. Bruno LENORMAND	- M. Régis FLAMENT - Mme Marie-Laure MAHOT
- Mme Pamela MONNIER	- M. Pascal SERT - M. Christophe LEVEILLE

- Représentants de l'administration, du personnel pour les fonctionnaires des collectivités ou des établissements non affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret

FLEURY LES AUBRAIS**Représentants de l'Administration :**

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Carole CANETTE	- M. Grégoire CHAPUIS - M. Patrice AUBRY
- M. Bruno LACROIX	- M. Alain LEFAUCHEUX - M. Bernard MARTIN

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Sabrina RAYNAL	- M. Luc LANGE - Mme Marie LEFEUVRE
- Mme Cathy LECLERC	- Mme Aude DE BAUDUS - Mme Zachia TACHERIFET

CATEGORIE B	
Titulaires	Suppléants
- Mme Christine JOLY	- M. Joël COUIC - Non désigné
- Mme Marion LAVERRE	- M. Charles-Henry MICHEL - Non désigné

CATEGORIE C	
Titulaires	Suppléants
- Mme Patricia LEMAIRE	- Mme Mickaëlle ROUKIA - M. Pascal LEGRAND
- M. Jean-Pierre PIEDNOEL	- Mme Lydie SAUDEMONT - Mme Mary Line DA COSTA

SARAN

Représentants de l'Administration :

Titulaires	Suppléants
- Mme Josette SICAULT	- M. José SANTIAGO - non désigné
- M. Christian FROMENTIN	- M. Fabrice BOISSET - non désigné

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
Titulaires	Suppléants
- Mme Béatrice MARIDET	- M. Olivier DUFOUR - Non désigné
- M. Patrick LANGER	- Mme Valérie GUIGNAT - Non désigné

CATEGORIE B	
Titulaires	Suppléants
- Mme Valérie PIGAT	- Mme Marie-Noëlle LELOUP - Non désigné
- M. Teddy LECUVIER	- Mme Marie-Christine GONET - Non désigné

CATEGORIE C	
Titulaires	Suppléants
- Mme Véronique POISSON	- Mme Amandine DORE - Non désigné
- M. Ludovic JAULIN	- Mme Annie FAGOTBO - Non désigné

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

Représentants de l'Administration :

Titulaires	Suppléants
- M. Jean-Pierre GABELLE	- non désigné - non désigné
- Mme Florence GALZIN	- Mme Pauline MARTIN - non désigné

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
Titulaires	Suppléants
- Mme Marina NISOLE	- Mme Sophie LEBRUN - Mme Marina ALLETTI - M. Frédéric BAUDET - Mme Sylvie LEGRAND
- Mme Florence RICHARD	

CATEGORIE B	
Titulaires	Suppléants
- Mme Clarisse HUE	- Mme Corine BABOT - Mme Sandrine LAFFONT
- Mme Isabelle BOUSSARD	- Mme Carole FERNET - M. Philippe COURBE

CATEGORIE C	
Titulaires	Suppléants
- Mme Etienne SYMESAK - M. Jean-Marie CHABON	- Mme Vanessa PAQUET - Mme Mélanie FOULON - Mme Marie-Béatrice BORE - Mme Agnès GROSRENAUD

CONSEIL RÉGIONAL CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Représentants de l'Administration :

Titulaires	Suppléants
- Mme Karine FISCHER - M. Romain MERCIER	- Mme Carole CANETTE - Mme Sylvie DUBOIS - Mme Jalila GABORET - Mme Magali SAUTREUIL

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
Titulaires	Suppléants
- Mme Catherine LAURET - Mme Cécilia VENTURO	- M. Eric SAUDRAIX - Mme Carole INGE - Mme Estelle TREIL-EGUIENTA - M. Nicolas GONTHIER

CATEGORIE B	
Titulaires	Suppléants
- Mme Armande ROMMEL - Mme Cécile LIRON	- M. Denis BRETEAU - M. Laurent GUITTON - Mme Sandra PERRIN - M. Daniel FILISERTTI

CATEGORIE C	
Titulaires	Suppléants
- Mme Patricia COANTIEC	- M. Farid SAID - Mme Claudia CHEREAU
- M. Eddy DA SILVA	- Mme Cécile TARANILLA - M. Maurice CROMBET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Représentants de l'Administration :

Titulaires	Suppléants
- Mme Régine BREANT	- Mme Laurence CORNAIRE - Mme Véronique DESNOUES
- M. Alain TOUCHARD	- Mme Catherine GIRARD - M. Francis TRIQUET

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
Titulaires	Suppléants
- M. Eric BRETTON	- Mme Stéphanie SAULAS - Mme Déborah CHOUMAT

CATEGORIE B	
Titulaires	Suppléants
- M. sébastien BORK	- M. Philippe VEE - M. Hervé POUSSE
- M. Olivier LEROI	- M. Laurent NINAT - M. Julien GERMONT

CATEGORIE C	
Titulaires	Suppléants
- M. Yann BOUGUENNEC	-M. Cyril THAUVIN -M. Luc PENNEL
- M. Serge FAIGEL	-M. Cyril HERISSON -M. Benoit BOISMOREAU

ORLÉANS

Représentants de l'Administration :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Nathalie LAPERTOT - M. Frédéric ROSE	- M. Laurent BLANLUET - Mme Régine BREANT - M. Alexandre HOUSSARD - M. Gautier DABOUT

Représentants du personnel :

CATEGORIE A	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Monique MAZIER - Mme Karen DAMSTER	- M. Philippe RECARD - M. Olivier BOUZY - M. Cyrille LASCHET - M. Corentin DURY

CATEGORIE B	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Laure FUHRMANN - M. Jean-François BETROUNI	- M. Yann MARTEAU - Mme Céline PELLETIER - Mme Rajaa SEFIANE-ZAHAR - M. Alban GOURIOU

CATEGORIE C	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Sylvie BAGUR - M. Xavier DESÉNEPART	- Mme Adeline LEGUISET - Mme Delphine ARREDONDO - M. Patrick LABAËYE - Mme Maria de Lurdes ROSA

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

I- Sapeurs- Pompiers volontaires :

Représentants de l'Administration :

- M. le directeur des services d'incendies et de secours du Loiret
- M. le directeur départemental adjoint des services d'incendies et de secours du Loiret

Représentants des médecins :

Le médecin des sapeurs-pompiers désigné par le directeur du service départemental d'incendie et de secours est le Docteur M. Erik BOQUET.

Le Docteur Mme Claire LELEU est sa suppléante.

Représentants de l'établissement public :

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
- Mme Nadia LABADIE	- M. Gilles BURGEVIN

Représentants du personnel :

1/ Officier des sapeurs- pompiers professionnels, chef d'un centre départemental

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
- Capitaine Freddy GARNIER, Chef du centre d'incendie et de secours d'Orléans centre	- Capitaine Julien ROBINET, Chef du centre d'incendie et de secours d'Orléans sud

2/ Sapeurs- pompiers volontaires du même grade que celui dont le cas est examiné :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Capitaine Dominique MILCENT - Lieutenant Yohan CARLIER - Infirmière cheffe Élodie DREFFIER - Caporale Camille ABRAMOVICZ - Caporale-Cheffe Sandy ARGOT - Sergente-cheffe Céline POURTIER - Adjudant-Chef Cyril MARTIN	- Lieutenant Jean-Pierre FERREIRA - Lieutenant Frédéric SAPIN - Infirmier Principal Lionel PELLETIER - Sapeur 1ère classe Sandrine TAUPIN - Sergente Hélène GAUTHIER - Sergent Devrig RAGU - Adjudant-chef Jonathan GESBERT

II- Sapeurs- Pompiers professionnels :

Représentants des médecins :

Le médecin des sapeurs pompiers désigné par le directeur du service départemental d'incendie et de secours est M. Le Docteur Erik BOQUET.

Le Docteur Mme Claire LELEU est sa suppléante.

Lorsque le conseil médical statue en formation plénière sur le cas d'un sapeur pompier professionnel, son secrétariat en informe le médecin de sapeurs-pompiers désigné par le préfet sur proposition du SDIS.

Représentants de l'établissement public :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Nadia LABADIE - M. Philippe VACHER	- M. Gilles PRONO - M. Francis CAMMAL - Mme Isabelle LANSON - Mme Line FLEURY

Représentants du personnel :

**Sapeurs pompiers professionnels
Catégorie C**

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Adjudant-chef Denis DICOP - Adjudant Jean-Charles PARARD	- Sergent-chef Nicolas PUBERT - Caporal Jérémie WALLON - Caporal Cédric LAMBERT - Adjudant-chef Olivier LACHASSE

**Sapeurs pompiers professionnels
Catégorie B**

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Lieutenant 2ème classe Frédéric GUICHARD	- Lieutenant 1ère classe Stéphane LEVÉ - Lieutenant 1ère classe Farid MEKNI

Sapeurs pompiers professionnels Catégorie A

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Commandant Romain LHOSTIS	- Commandant Jean-Christophe VALEToux - Pharmacienne de classe normale Virginie FOUCAULT

III- Personnels administratifs et techniques

Représentants de l'établissement public :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Mme Nadia LABADIE	- M. Pierre ROUSSEAU - M. Francis CAMMAL
- M. Philippe VACHER	- M. Jean-Pierre DURAND - Mme Line FLEURY

Représentants des personnels administratifs et techniques :

Catégorie C

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Agent de maîtrise principal Ludovic BERTHELOT	- Adjointe administrative Prescilla SUREAU - Agent de maîtrise principal Denis ROUSSEAU
- Adjointe administrative principale de 1ère classe Annabelle ASTARICK	- Adjointe administrative principale de 1ère classe Estelle GALVAO - Adjoint technique principal de 1ère classe Gaël CHAMPAGNE

Catégorie B

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Technicien principal de 2ème classe Anthony GUILHEM	- Technicien principal de 1ère classe Samuel GODARD
- Rédactrice principale de 2ème classe Karine TARDIF	- Rédactrice principale de 2ème classe Aurélia CORDIER
	- Rédacteur principal de 2ème classe Fabien REBILLON
	- Technicien principal de 1ère classe Adrien SERVAIS

Catégorie A

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Attachée Anne-Lise LAFAIX	- Attachée principale Béatrice DURU
	- Ingénieure Marie VARDELLE

Article 2

M. le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme la présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, aux maires de Fleury-les-Aubrais, Saran, Orléans, aux présidents d'Orléans Métropole, du conseil départemental du Loiret, du conseil régional Centre-Val de Loire, au Service départemental d'incendie et de secours du Loiret et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans le **13 JUL. 2024**

La préfète,
pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,

Stéphane COSTAGLIOLI

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à : Madame la Préfète du Loiret - 181, rue de Bourgogne 45042 Orléans cédex ;

- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s). 13/13

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif - 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans cédex 1

